

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS428

présenté par
M. Gille, rapporteur

ARTICLE 18

À la seconde phrase de l'alinéa 10, substituer aux mots :

« de ces »,

le mot :

« des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel